Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 70 (2006) **Heft:** 277-278

Artikel: Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d'éditions de

textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan)

Autor: Chambon, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400111

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LEXICOGRAPHIE ET PHILOLOGIE: RÉFLEXIONS SUR LES GLOSSAIRES D'ÉDITIONS DE TEXTES (FRANÇAIS MÉDIÉVAL ET PRÉCLASSIQUE, ANCIEN OCCITAN)(1)

La conception et la réalisation des glossaires d'éditions de textes de français médiéval ou préclassique et d'ancien occitan⁽²⁾ est, depuis vingtcinq ans environ, le lieu d'une tension opposant, d'un côté, un groupe de linguistes – lexicologues et parfois lexicographes – dans lequel on peut compter K. Baldinger, Cl. Buridant, V. Mecking, Fr. Möhren, G. Roques, T. Matsumura, M. Pfister ou R. Martin, et, de l'autre, les éditeurs de textes. L'objectif, plus ou moins clairement avoué, du premier groupe est de modifier les pratiques du second. Il n'y a pas là de véritable discussion, moins encore de dialogue, le premier groupe étant le seul à s'exprimer: de nombreux articles et communications, des dizaines de comptes rendus développés, des corrigés, des modèles, des conseils et même un décalogue dû à Baldinger⁽³⁾. Bien plus nombreux et plus diffus, le second groupe ne répond guère que par l'inertie. Au bout d'un quart de siècle, il paraît temps de se rendre à l'évidence: les efforts pour montrer aux glossairistes ce qu'il conviendrait qu'ils fassent se sont soldés par un échec⁽⁴⁾. Tout en

⁽¹⁾ Texte légèrement remanié d'une conférence prononcée le 6 novembre 2003 dans le cadre du cycle «Lexicographie historique» organisé par Claude Thomasset à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV).

⁽²⁾ La situation n'est pas substantiellement différente en ce qui concerne les glossaires de français régionaux: cf. Chambon 1997 et à paraître, a.

⁽³⁾ V. notamment Baldinger 1990; Buridant, 1991, 1993, 1999; Chambon 1998; Martin 1985; Möhren, 1997, *a*, *b*, *c*; Roques 1981. Pour l'ancien occitan, cf. Pfister 1993, 1997, 2000; Montigny, ms.

⁽⁴⁾ On notera néanmoins quelques changements de surface illustrés par les deux manuels récents d'édition de textes en français. Un auteur signale qu'en matière de glossaires paraissent des «comptes rendus, parfois assassins, de Gilles Roques ou de Takeshi Matsumura, dans la *Revue de linguistique romane*» (Lepage 2001, 128): la peur du gendarme est le début de la sagesse. Il ajoute, très pertinemment: «On y apprend vite que la constitution d'un glossaire est un exercice rigoureux et qu'on ne s'improvise pas lexicographe». D'autres commencent par conseiller, fort judicieusement, de «lire et relire» Baldinger et

prenant acte de cette défaite, nous ne ne voudrions pas abandonner le terrain sans tenter de reprendre la question en partant de plus loin, à l'aide de l'hypothèse suivante: les glossairistes ne font pas ce qu'ils devraient faire parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font.

Dans un premier temps, nous tenterons d'attribuer une place à la pratique que nous nommerons, d'un terme emprunté à Cl. Buridant, la glossairistique. Nous éloignant du modèle traditionnel (§ 1), nous défendrons l'idée qu'un glossaire est un objet lexicographique et que la glossairistique relève de la lexicographie et par conséquent de la linguistique (§ 2). La clarification de ce point nous paraît indispensable: c'est elle, en effet, qui nous mettra à même de fixer un seuil minimal d'exigence en matière de glossaires (§ 3). Nous constaterons ensuite, en nous appuyant sur l'examen rapide d'une page d'un glossaire modèle, que le seuil minimal n'est généralement pas atteint – il s'en faut de beaucoup – par la glossairistique française ou occitane, y compris par ses meilleurs représentants (§§ 4 et 5). Enfin, nous suggérerons par un exemple qu'il reste possible d'améliorer, à peu de frais, la situation (§ 6).

1. La glossairistique entre linguistique et philologie: modèle traditionnel chez les éditeurs de textes

Nous commencerons par caractériser brièvement la position exposée par Mario Roques (1926) et devenue pour ainsi dire classique chez les éditeurs de textes, doctrine reconduite presque *ne varietur* jusque dans les manuels d'édition les plus récents. Dans le modèle traditionnel, le point central est celui-ci: le glossaire a pour unique ou principale fonction «l'explication des termes, sens ou formes, difficiles et rares ou particuliers au texte qu'il publie ou qui appartiennent à un vocabulaire exceptionnel, local ou technique»⁽⁵⁾, d'«expliquer tous les passages [sic] qui pouvaient faire difficulté» ou bien «tous les mots [...] et toutes les formes morphologiques ou graphiques [...] susceptibles de faire hésiter le lecteur»⁽⁶⁾, d'«enregistrer tous les mots et locutions d'interprétation délicate»⁽⁷⁾, «les

Möhren, mais se placent ensuite explicitement «dans la lignée des conseils formulés par Foulet et Speer» (École nationale des chartes 2001-2002, 3, 192), sans s'apercevoir, apparemment, que cette lignée est antagonique à celle de Baldinger ou de Möhren, ce dont témoigne d'ailleurs clairement le glossaire offert en exemple par ce manuel (pour une première approche critique, v. Roques 2003).

⁽⁵⁾ M. Roques 1926, 248.

⁽⁶⁾ Monfrin 1974, LXXVI.

⁽⁷⁾ Lepage 2001, 128.

mots et expressions [...] susceptibles d'arrêter le lecteur» par leur sens ou leur forme, ainsi que «les premières attestations d'un mot ou d'un sens⁽⁸⁾. Variations stylistiques mises à part, le glossaire est ainsi conçu comme une aide apportée au lecteur dans les cas difficiles.

Or, un tel programme se révèle vite trop vague (aider le lecteur, soit, mais quel lecteur?)(9) et surtout trop minimaliste dans son esprit. Selon l'optique traditionnelle, en effet, l'essentiel tient toujours à la nomenclature et à sa sélection. Au fond, il faut arriver à s'arranger pour trouver des critères permettant de traiter le moins de mots et de sens possible (ceux qui sont déclarés difficiles, rares, particuliers), y compris au prix de choix rebutants⁽¹⁰⁾. M. Roques (1926, 248) a eu le mérite d'avoir été très clair: les glossaires complets «ne [sont] pas à proprement parler une tâche de l'éditeur», les glossaires étendus sont «une grande déperdition de force, de temps et d'argent», et, dans un monde bien fait, «les glossaires purement explicatifs des éditions [...] pourraient être très réduits» (cf. en effet les glossaires des Classiques français du Moyen Âge). Dans ce modèle, philologie et lexicographie se trouvent délibérément, radicalement et définitivement séparées(11). L'exemple le plus radical est celui du manuel de Barbiche/Chatenet (1990) où nul glossaire n'est prévu dans le dispositif éditorial(12).

Du coup, ce programme ne dit rien ou dit bien peu de choses du contenu même du travail du glossairiste⁽¹³⁾. L'attention est détournée des problèmes centraux, de nature qualitative (le traitement), vers des problèmes secondaires, de nature quantitative (la nomenclature). Comme si le traitement était une opération trop triviale pour faire l'objet d'une pédagogie ou de recommandations (chacun paraît censé savoir exécuter cette tâche sans avoir besoin d'apprendre).

⁽⁸⁾ École nationale des chartes 2000-2001, 3, 193-4.

⁽⁹⁾ Réponse d'un manuel (Lepage 2001, 128): «Le lecteur moyen» (on est peu avancé).

⁽¹⁰⁾ Ne pas traiter les mots qui figurent dans le *Petit Godefroy* ou le *Greimas* (conseil de Foulet/Sperber 1979, 105), par exemple.

⁽¹¹⁾ Sans bénéfice, comme on sait, pour la lexicographie: «Restent les négateurs de toute idée de dictionnaire de langue. Notre maître Mario Roques était un peu de ceux-là [...]. Mario Roques pensait qu'un Inventaire sur fiches [...] suffisait aux besoins actuels de la recherche» (P. Imbs, «Préface», TLF 1, XIII).

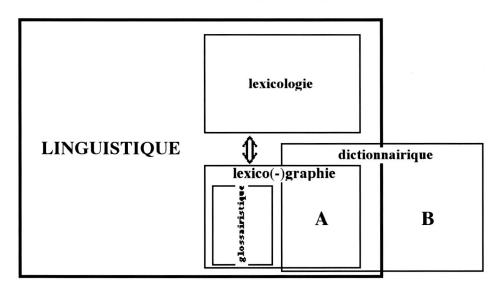
⁽¹²⁾ Sous «Problèmes de vocabulaire et de lexicographie» (3-10), on ne trouve qu'une bibliographie de dictionnaires.

⁽¹³⁾ Cf. cette phrase où chacun des mots doit être savouré: «Chacune des entrées s'accompagnera d'une traduction, c'est-à-dire d'une définition précise et exacte, dérivée du contexte et s'appuyant, autant que faire se peut sur l'autorité des meilleurs dictionnaires» (Lepage 2001, 128).

Enfin, le programme traditionnel paraît manquer d'ambition. D'une part, du point de vue philologique, aider le lecteur est une chose, servir le texte – y compris en en montrant l'intérêt lexical – en est une autre. D'autre part, aider le lecteur est une tâche certes louable, mais celle-ci ne saurait constituer en elle-même un objectif scientifique soutenable. Il y a, dans la conception traditionnelle, une baisse d'intensité dans les exigences: établir critiquement le texte et en faire l'exégèse sont évidemment des travaux de science; confectionner le glossaire en vue d'aider le lecteur ne l'est guère. C'est là peut-être l'inconvénient le plus grave de la conception traditionnelle: elle coupe la glossairistique de la dynamique de la recherche, et la prive d'enjeu et donc d'intérêt. La rédaction d'un glossaire risque de devenir, dans ces conditions, un redoutable pensum.

2. Esquisse d'un autre modèle

Pour progresser, nous avons besoin à présent d'un léger appareil de définitions que nous réduisons à l'indispensable grâce au schéma ci-dessous.



A = dictionnaires à vocation scientifique

B = dictionnaires à vocation pratique

Nous définissons la lexico(-)graphie comme l'étude analytique du lexique, par opposition à la lexicologie (selon l'axe qui oppose classiquement ethnographie et ethnologie). Nous nous sentons aujourd'hui autorisé à englober, sans autre forme de démonstration, la lexico(-)graphie (fran-

çaise, occitane) dans la linguistique (française, occitane)⁽¹⁴⁾. Nous opposons enfin la lexico(-)graphie à la dictionnairique, la production de dictionnaires. Cette dernière se trouve dans une position d'extériorité/intériorité par rapport à la linguistique.

Il ne fait pas de doute que la glossairistique relève de la lexicographie au sens ci-dessus. Décrire analytiquement les sens et les emplois des unités lexicales dans un petit corpus comme le fait un glossaire, ou les décrire sur la base d'un vaste corpus comme le fait TL, par exemple, c'est se livrer à la même activité: la différence qui résulte de la taille de l'échantillon est superficielle. Nous pouvons ainsi doter une activité pratique (la confection de glossaires) d'une place déterminée à l'intérieur d'un édifice plus vaste, celui de la lexicographie et la linguistique.

On ne peut que constater, pourtant, que l'activité glossairiste a déjà trouvé place au sein de la philologie éditoriale. Une double affiliation n'a rien d'inquiétant: depuis Meillet, en France, philologie et linguistique sont en principe réconciliées. L'éditeur se trouve être, d'ailleurs, la personne la mieux placée pour décrire le vocabulaire de son texte: s'il ne le fait pas ou de façon peu correcte, il est probable que personne ne le fera à sa place⁽¹⁵⁾. C'est pourquoi on pourrait parler à propos de la glossairistique de 'lexicographie philologique', parallèlement à 'lexicologie philologique' (Stimm 1975, 44)⁽¹⁶⁾. La glossairistique ne devrait pas être, en tout cas, un lieu de tension, mais au contraire un terrain de collaboration entre linguistique et philologie, dans l'enseignement, par exemple.

Ceci posé, nous voudrions toutefois indiquer que l'affiliation de la glossairistique à la philologie n'a aucun caractère de nécessité: elle est d'ordre purement pratique et traditionnel.

⁽¹⁴⁾ Cette inclusion n'allait pas de soi, en France, il y a une génération. Elle est le résultat de l'implication de linguistes francisants (J. Dubois, P. Imbs, R. Martin et d'autres) dans la pratique lexicographique. Pour les langues sans tradition d'écriture, cf. Bouquiaux/Thomas (1976, 1, 101): «Certains considéreront sans doute que là [après la phonologie et la grammaire, avant le dictionnaire] peut s'arrêter la tâche du linguiste. Le mythe du "linguiste pur" est malheureusement encore très vivace».

⁽¹⁵⁾ Un seul exemple: le sens de "cavité située à la partie inférieure du visage de l'homme" que possède gorge en français médiéval et préclassique n'a pas été relevé par Færster dans le glossaire de son édition de l'Yzopet de Lyon (1882). Ce sens n'est passé dans aucun dictionnaire, notamment pas dans TL, qui relève pourtant le passage. Il a échappé ensuite aux glossairistes (Aebischer, Runnalls, Koopmans, Keller, Tissier, tous de bons ou très bons éditeurs) qui l'ont rencontré, et même au DEAF (cf. Chambon 1996, 397-400).

⁽¹⁶⁾ Pfister (1993, 936 *sqq*.) semble même englober les glossaires sous l'étiquette de 'lexicologie philologique'.

On commencera par constater que la philologie ne s'intéresse guère aux glossaires: la place qui leur est concédée dans les plus récents manuels d'édition varie de faible à très faible⁽¹⁷⁾. On observe en outre que certaines philologies (la latine, par exemple) se passent fort bien de glossaires. Même dans le domaine de la philologie romane, on pourrait citer des éditions de textes médiévaux dépourvues de glossaires sans cesser pour autant d'être des modèles: A. Henry éditant Adenet rend compte des difficultés lexicales dans des notes qu'il indexe pour les rendre accessibles aux lexicographes (cette manière de procéder, conséquemment philologique, est inattaquable).

On remarque enfin que dans le cas des *Kleinkorpussprachen*, être spécialiste de la langue, c'est être spécialiste de tout le corpus textuel. Quand donc la distinction linguistique/philologie s'estompe par recouvrement, la distinction entre glossairistique et lexicographie disparaît également. Faire le dictionnaire du gotique, c'est, à très peu près, faire le glossaire de la Bible gotique (le glossaire de l'édition Streitberg s'intitule d'ailleurs *Wörterbuch*). On pourrait tirer le même argument, bien entendu, du cas des langues ou variétés sans tradition d'écriture dans lesquelles le linguiste qui transcrit des textes pour alimenter son corpus est seul à assumer le rôle du philologue. Éditer les textes est alors une tâche de linguiste, et même, si l'on en croit Goddard (1987)⁽¹⁸⁾, la principale. Une telle situation n'est pas seulement celle de langues "exotiques", mais aussi, plus près de nous, celle du végliote de Bartoli ou du franc-comtois, qui ne disposent ni de philologies spécifiques ni de philologues spécialisés.

Dans ces cas limites – mais, en réalité, les plus nombreux à l'échelle des langues du monde –, glossairistique, d'une part, lexicographie, de l'autre, s'identifient. C'est seulement l'ampleur des corpus écrits et, notamment, le prestige attaché à certaines productions littéraires, qui déterminent, pour certaines langues seulement, le dédoublement linguistique/philologie et la double affiliation de la glossairistique.

Bref, si la philologie peut se passer de la glossairistique, la linguistique – dont nous supposons qu'elle met à son programme la description du sens des unités lexicales de tous les états de langue – ne le peut pas,

⁽¹⁷⁾ Moins de 2 pages sur 135 chez Lepage (2001), 8 pages sur plus de 650 dans le manuel de l'École des chartes (2001-2002), aucune sur 300 dans celui dirigé par Martínez-Gil (2001).

^{(18) «}The fundamental task of the linguist must be to establish texts. Each age will write its own grammar but texts are for all time».

spécialement quand elle travaille sur des langues ou des états de langues pour lesquels, en l'absence de compétence native, «les seuls informateurs que nous possédions [sont] les textes eux-mêmes» (Kleiber 1978, 408). Si l'on se plaçait, du reste, dans le cadre d'une linguistique ne faisant pas appel à la distinction langue/parole (celle de Bloomfield ou celle de Hjelmslev, par exemple), on pourrait même soutenir que toute la lexicographie des langues disparues ou des états de langue anciens n'est rien d'autre qu'une glossairistique généralisée. En tout cas, glossaire et dictionnaire ne pouvant alors se distinguer, nous l'avons déjà noté, que par la taille des corpus observés⁽¹⁹⁾, on ne peut concevoir entre eux aucune différence de nature ou touchant des points fondamentaux relativement aux techniques, aux méthodes ou aux principes. C'est pourquoi le glossairiste devrait emprunter, lui aussi, le chemin qui va de la lingüística teórica a la lexicografía práctica (Haensch et al. 1982).

La glossairistique doit donc être conçue, nous semble-t-il, comme un cas particulier de la description linguistique et comme une étape du processus descriptif. «Assassins» ou non, les comptes rendus d'éditions parus surtout dans la *Revue de linguistique romane* et la *Zeitschrift für romanische Philologie* (par K. Baldinger, V. Mecking, G. Roques et M. Pfister, notamment) ont surtout eu le grand mérite de rendre manifeste et, plus encore, de vivifier le lien entre glossairistique et lexicographie/lexicologie en montrant que la première constitue la partie la plus active de la lexicographie des états de langue médiévaux. Dans un domaine où la lexicographie des dictionnaires est close (*TL*, *FEW*) ou ne progresse que lentement (*DEAF*, *DMF*, *DOM*, *DAO/DAG*)⁽²⁰⁾, ce sont en effet les glossaires qui, vaille que vaille, font sans cesse progresser nos connaissances sur le lexique en apportant des matériaux neufs réclamant, souvent, l'interprétation. La glossairistique joue de la sorte un rôle particulièrement stimulant.

Les conclusions auxquelles nous parvenons se laissent résumer ainsi: (1) la glossairistique est partie intégrante de la lexicographie et, partant, de la linguistique⁽²¹⁾. (2) En linguistique des langues disparues et des états

⁽¹⁹⁾ À cet égard, il est plus pertinent d'opposer les ouvrages lexicographiques selon les types de données qu'ils privilégient ou combinent: corpus primaire (quelle qu'en soit la taille), enquête de terrain, introspection, corpus métalinguistique.

⁽²⁰⁾ Il est inutile de redire ici que la "lenteur" de ces entreprises de lexicographie scientifique est, compte tenu du petit nombre de collaborateurs, la rançon obligatoire de leur haute qualité.

⁽²¹⁾ Corollaire: si la glossairistique relève de la lexicographie, l'étude des glossaires relève de la métalexicographie.

anciens, elle est un rouage central de l'activité lexicographique. (3) La glossairistique doit être envisagée comme une étape du processus de la description linguistique. (4) Dans le cadre des études romanes, la double affiliation de la glossairistique (à la linguistique et à la philologie) est une particularité régionale contingente due à l'ampleur des corpus écrits: l'affiliation philologique n'a aucun caractère de nécessité, mais une double affiliation ne peut être que source d'enrichissement. Ces conclusions ne sont pas, du moins l'espérons-nous, tout à fait personnelles. Elles représentent une systématisation possible des vues exprimées dans les travaux et comptes rendus du groupe de linguistes dont nous avons, en commençant, évoqué l'existence.

3. Un seuil d'exigence minimale

Dans l'optique que nous venons d'argumenter, la glossairistique peut sortir de son rôle d'auxiliaire souvent effacé et prétendre occuper une place mieux définie et plus centrale. Mais, en contrepartie, si la glossairistique est partie intégrante de la lexicographie, alors tout glossaire doit se soumettre aux exigences de base les plus communément admises en lexicographie. Cela peut se traduire par un *desideratum* simple: le glossaire d'une édition savante ne peut être, aujourd'hui, d'une qualité lexicographique inférieure à celle du *Petit Robert* de la regrettée Josette Rey-Debove et d'A. Rey. Ainsi se trouve concrétisé un seuil d'exigence minimale⁽²²⁾. Or, il est facile d'observer que le seuil *Petit Robert* n'est presque jamais atteint par les glossaires d'éditions.

4. Coup d'œil sur un glossaire modèle

Pour le montrer, nous ne prendrons pas l'exemple d'un de ces glossaires dont tout le monde s'accorde à reconnaître les faiblesses; nous choisirons au contraire un glossaire qui se donne et est considéré comme un modèle: celui que le maître d'œuvre de la série a donné aux *Documents linguistiques* du département de la Haute-Marne (Monfrin 1974). Nous invitons le lecteur à se reporter à la page 466 de ce glossaire (domaiges-dos) et à la comparer à la page correspondante du *Petit Robert*.

1/ Une première impression visuelle: comparée à une page du *Petit Robert*, la page du glossaire est simple, pauvre, pour ainsi dire sans relief.

⁽²²⁾ Il ne serait pas hors de propos, bien entendu, de proposer aux glossaires médiévistes de se hausser au niveau du *DEAF* ou du *DMF*.

2/ Un premier constat: l'article doner du glossaire ne ressemble structurellement en rien à l'article donner du Petit Robert. L'article du Petit Robert ne connaît qu'un seul signifiant et s'attache à décrire un grand nombre de signifiés: c'est la démarche normale d'une description sémasiologique. L'article du glossaire se caractérise à l'inverse par une profusion de signifiants (graphies et formes fléchies) alliée à une économie extrême dans la description du signifié: le lecteur n'y trouvera en effet pas la moindre indication sémantique. Il y a là une différence tout à fait inattendue pour nous: au glossaire, il manque l'essentiel, la sémantisation. Le sens n'est pas objectivé: il est l'absent.

L'article *doner* ne constitue pas une exception. Toute l'information sémantique contenue dans la page témoin tient en deux lignes (sur la centaine que compte la page): «donation», «don», «droit de donner», «dû». Il est plus surprenant encore de constater avec quelle facilité l'absence de toute sémantisation passe inaperçue. Il est probable que le lecteur pallie le déficit lexicographique en prenant continuellement à sa charge, sans doute de manière largement inconsciente, le travail du glossairiste.

3/ Deuxième constat: l'article donner du Petit Robert ne se contente pas d'énumérer des signifiés, mais il les structure dans un certain ordre et selon un plan arborescent matérialisé par des divisions alpha-numériques. Il recourt parfois, en outre, à des adjuvants tels que «Par exag(ération)», «Fig(uré)» et ainsi de suite. Rien de tel dans l'article doner du glossaire: comme le signifié reste implicite, il ne peut être question de chercher à le décrire d'une manière organisée qui tendrait à rendre compte de l'organisation de la langue. Pourtant, si l'on se reporte aux textes, on s'aperçoit que, non seulement doner a un signifié, mais qu'il a même plusieurs acceptions nettement distinctes dans donner un pressoir (29,5), doner a meingier a qn (54,10-11) ou doner sa foy (53,6). Dans les autres articles de la page, la description sémantique reste pauvre: dans les meilleurs des cas (l'article dons), on a affaire à une simple liste de sens. Aucun effort n'est fait pour structurer ce que l'on peut observer dans le corpus de la sémasiologie du mot traité.

4/ Quand l'information sémantique est présente, elle prend généralement la forme de gloses en français d'aujourd'hui: «donation», «don», «dû», alors que la page du *Petit Robert* met au contraire en œuvre toute une palette de techniques descriptives reposant sur la définition (une découverte qui n'est pas neuve en lexicographie). Or, l'information sémantique transmise par une glose traductive est, sauf cas exceptionnels, de médiocre qualité, ne serait-ce que parce que le mot glosant est le plus

souvent polysémique: *don* possède quatre sens en français actuel d'après le *Petit Robert*, et même *donation* en a deux. Lequel choisir?

La glose traductive permet certes, grâce à la coopération mentale du lecteur (supposé avoir le contexte devant les veux), un repérage sémantique qui, dans la vie pratique, répond de manière satisfaisante aux "besoins de sens" quotidiens. Mais elle constitue en même temps l'obstacle épistémologique primordial s'opposant à une connaissance rationnelle du sens, dans la mesure où elle se situe en-deçà de toute analyse componentielle. Cela a été démontré à plusieurs reprises par Fr. Möhren (1997, a et b). On croit avoir compris le sens d'une unité linguistique parce qu'on a trouvé un équivalent acceptable dans un passage d'un texte, alors que traduction et description sémantique sont deux opérations tout à fait distinctes. Möhren (1997, a, 129) décrit excellemment le cercle vicieux qu'engendre la pratique de la glose traductive: le glossairiste «essaie de comprendre un passage d'un texte de façon impressionniste et en dilettante; il trouve un mot moderne qui semble pouvoir s'intégrer dans le contexte; ce mot convenable est erronément pris pour le résultat d'une analyse sémantique et est utilisé aussitôt comme définition. Les résultats de telles démarches peuvent ensuite être groupés par un lexicographe [...]: ce groupement est déclaré structure sémantique du mot». Cette illusion est consubstantielle à la pratique glossairiste traditionnelle. La lexicographie des langues standardisées modernes ne s'en est extraite que par le passage à la lexicographie monolingue, passage impliqué par le processus de la standardisation lui-même. Mais cette illusion régit encore non seulement la glossairistique, mais aussi la description des variétés ou langues non standardisées (les dictionnaires patois comme les atlas linguistiques et les monographies dialectologiques de linguistes) et, en partie, celle des états anciens.

Il reste à remarquer encore que dans l'exemple que nous examinons, le glossairiste n'a recours à une définition que si sa métalangue lui interdit une glose traductive: ainsi pour le sens 2 de don, "droit de donner" (il n'existe pas de mot simple pour cette notion en français contemporain). En réalité, c'est d'ailleurs la même insuffisance contingente de la métalangue qui amène aussi le glossairiste à différencier le sens 1 par une glose explicite, à défaut d'être univoque: "don". Si la métalangue avait le même mot pour dire "1" et "2", le glossaire ne fournirait qu'une seule glose; et si ce mot se trouvait être don, il s'en passerait peut-être tout à fait.

Dans l'optique (aveugle) du glossaire, la langue objet et la métalangue sont donc "quand tout va bien" collées l'une à l'autre. Elles ne sont séparées par le glossairiste que lorsque nécessité oblige. La métalangue n'est pas au service de la description; elle lui impose son prisme lexico-sémantique et la dirige. Dans le monde étrange de la glossairistique, doner signifie "donner", «littéralement et dans tous les sens». Encore les guillemets dont nous venons d'entourer "donner" sont-ils de trop: en réalité, doner = donner, et le glossaire se contente d'une équivalence de signifiant à signifiant, qu'il n'a même pas besoin de rendre toujours explicite; il se borne à identifier l'unité sans chercher à en appréhender le contenu (supposé connu, sans doute, à travers le français contemporain). L'absence de distanciation métalinguistique bloque littéralement la description du sens.

5/ L'article doner (mais aussi les articles dons, dont) contenant essentiellement des variantes graphiques et des formes fléchies, on pourrait presque croire que le glossairiste s'est fourvoyé quant à la fonction d'un glossaire. Le concept de la distinction entre les niveaux de la description linguistique semble faire défaut. On s'accorde à penser que la tâche centrale de la lexicographie est de décrire le/les sens du morphème lexical symbolisé par l'infinitif don(n)er. Aucune des variations du signifiant et des flexions de doner n'est spécifique de cette unité lexicale: organisés qu'elles sont de manière relativement régulières, elles pourraient, à tout prendre, être avantageusement traitées, au moyen de généralisations, dans des composantes de la description distinctes du glossaire (cf. les tableaux morphologiques de Brunel 1926-1952, où l'on pourrait même aller jusqu'à analyser les mots fléchis en morphèmes). Au contraire, le signifié de doner est idiosyncratique, et doit donc être impérativement décrit au glossaire. Si cette tâche prioritaire n'est pas remplie ou à peine, le glossaire prend des allures d'index des graphies et des flexions, délibérément situé en-deçà ou à côté de la sémantique et de la lexicographie.

6/ Le glossaire que nous examinons semble lemmatisé, si nous en croyons l'article *doner*, mais en réalité il ne l'est pas de manière systématique. Sous *dons*, c'est la forme en -s qui sert d'entrée et non la forme non marquée. Nous ne croyons pas inexact de dire que le passage du vocable (unité de parole) au mot (unité de langue) n'est pas assuré et que la matière des articles du glossaire est faite non de mots, mais de regroupements de vocables. Ce qui semble manquer, sous les longues listes de formes, c'est la simple notion d'unité linguistique (unité lexicale, en l'espèce).

7/ L'article *doner* ne contient en outre aucune indication relative à la catégorie grammaticale et à la valence (cette absence est même la règle générale). Ce n'est pas le cas dans le *Petit Robert*, lequel distingue, en

outre, emplois transitifs, intransitifs, pronominaux (I, II, III). L'appartenance catégorielle fait partie, en effet, de l'identité des unités stockées dans le lexique, voire de leur définition *lato sensu*. L'article *dont* comporte en revanche une indication catégorielle («pron(om) relatif»), mais celle-ci est insuffisante et ne peut passer pour une définition métalinguistique (qui, que sont aussi des pronoms relatifs). On comparera avec l'article dont du Petit Robert.

8/ Sous dons, deux sens sont distingués, mais les formes graphiques sont énumérées sous chaque sens. Or, si l'on a relevé les graphies dom et doin au sens 1 seulement, cela tient évidemment aux hasards de la documentation. Il n'existe ici aucun rapport entre la variation observée au plan de l'expression et le contenu lexical (si l'on observait un tel lien, on aurait précisément deux unités lexicales distinctes). Le glossairiste n'a pas saisi l'avantage qu'il y a à traiter séparément plan de l'expression et plan du contenu (cf. la pratique du Glossaire des patois de la Suisse romande ou du DEAF, sans parler du Godefroy).

9/ On s'aperçoit en balayant la page du glossaire (et bien d'autres) que tout se passe comme si l'unité lexicale était nécessairement identique au mot. Il ne semble pas être prévu que le sens lexical puisse se construire dans des unités supérieures au mot (lexies complexes, locutions de tous types), unités non seulement reconnues par la théorie, mais aussi, et de longtemps, par la pratique lexicographique.

10/ Aucune marque diasystémique d'aucun ordre (diatopique, par exemple) n'est employée, non seulement dans cette page, mais dans tout le glossaire. L'impression se dégage que le lexique recueilli dans les chartes de la Haute-Marne aurait pu l'être dans n'importe quelle contrée du domaine d'oïl. Est-ce le cas? Et qui pourrait nous le dire mieux que le glossairiste? Là encore, même traitant d'une langue ayant été standar-disée, la lexicographie du français moderne a fait depuis longtemps une place, tant bien que mal, aux différents paramètres de la variation.

11/ Alors que le *Petit Robert* indique, par exemple, les synonymes et les antonymes, les relations interlexicales ne sont jamais explicitées dans le glossaire (il est pourtant probable, par exemple, que *donacion* et *donance* entretiennent des rapports synonymiques).

12/ Le glossaire ne livre aucune indication de type historique, alors que de telles indications ont obligatoirement leur place dans le *Petit Robert*, bien que sous une forme rudimentaire. Le lecteur n'apprendra donc pas, par exemple, que *donation* 53,7 (1255) est une attestation intéressante par sa précocité (1264 dans un ms. du 15e s., puis 1334, dans *TLF*)

et donance (1262), la première attestation d'un mot rare (ca 1350 dans Godefroy). Tout se passe comme si les données présentaient un intérêt égal et comme si le glossaire entendait n'entretenir aucune relation avec l'inventorisation lexicale de l'ancien français et du français tout court, comme s'il tenait à s'édifier de manière entièrement indépendante de la lexicographie et de la lexicologie historiques.

5. Bilan

Entre le glossaire modèle, rédigé par un savant pour des savants (et dont les intérêts, si l'on en juge par le titre de la collection, sont supposés d'ordre linguistique), et le *Petit Robert*, un ouvrage qui est entre toutes les mains, l'écart apparaît considérable en termes de qualité d'analyse. Cet écart semble d'autant plus difficilement admissible aujourd'hui que les utilisateurs de glossaires savants sont aussi des utilisateurs du *Petit Robert*, ayant par là même un minimum de culture lexicographique passive.

Bien que trop rapide, notre examen montre en outre que la qualité d'un glossaire d'édition est très largement indépendante des mérites du savant qui l'a rédigé: ce sont uniquement les déficiences structurelles du genre tel qu'il est traditionnellement conçu qui expliquent les imperfections rencontrées. À cet égard, il n'est pas difficile de saisir la racine commune de ces insuffisances: un refus, implicite, mais qu'il faut croire concerté, de faire de la lexicographie et, de manière plus générale, d'investir dans la conception et dans la rédaction la moindre notion de linguistique (cf., par exemple, Monfrin 1974, LXXVI-LXXX). Pourtant, les quelques notions de base auxquelles nous avons eu recours pour critiquer les articles don ou doner auraient sans doute été plus utiles encore pour construire ces articles.

Sur un plan plus général, on peut, en somme, se représenter schématiquement la situation de la lexicographie du français comme une lexicographie à trois vitesses: 1/ en tête et de tout temps, la lexicographie de l'état contemporain, laquelle a encore accru son avance au terme de l'âge d'or qu'a connu la lexicographie française vers la fin du 20e siècle (TLF, Robert, GLLF); 2/ en seconde position, la lexicographie des états anciens, nettement distancée par la première (y compris TL), mais en voie de combler son retard, au plan méthodologique en tout cas, grâce au DEAF et au DMF (ce rattrapage, notamment par rapport au TLF, est l'un des objectifs explicites de cette dernière entreprise)(23); 3/ bonne dernière, la

⁽²³⁾ Cf. Martin 1997, 298: «atteindre, sur un état de langue ancien, une qualité d'analyse égale à celle des dictionnaires du français moderne, et tout particulièrement du *TLF*».

glossairistique, qui voit se creuser chaque jour davantage l'écart qui la sépare des réalisations précédentes.

En domaine occitan, la situation est encore plus préoccupante: 1/ la lexicographie de l'état contemporain n'assume aucun rôle de moteur et de modèle, et pour cause⁽²⁴⁾; 2/ en ce qui concerne l'état ancien, il n'existe pas d'entreprise d'un niveau lexicographique comparable au *DEAF* ou au *DMF* (quoique excellent, le *DOM* n'en est qu'à ses débuts et n'assume pas encore entièrement, nous semble-t-il⁽²⁵⁾, toutes les exigences de la lexicographie actuelle); 3/ enfin, la glossairistique médiévale et de la Renaissance n'est pas en meilleur état, dans l'ensemble, qu'en domaine français, c'est le moins qu'on puisse dire.

6. Que faire? Un exemple de réécriture

Le diagnostic formulé ci-dessus pourrait sembler excessivement pessimiste. À titre d'exemple de ce qu'il est possible de faire à peu de frais, nous nous proposons de réécrire ci-dessous l'article *dons* du glossaire de Monfrin (1974) sous une forme répondant, espérons-nous, au niveau seuil d'exigence lexicographique.

DON s. m. I (partout sauf dom 7,7, 201,15; doin 68,5, 172,5).

- 1. [Souvent en liaison syntagmatique avec aumone ou var., rarement avec aquitance, otroi ou quitemant] "action d'abandonner gratuitement à qn la propriété de qch" (1234-1269 ou 1270) 4,6, 6,5 (et cest don et ceste aumone ont il donee et otroié par lou louz et par l-otroi de mon signor Orri de Mairé), 7,7, 13,4, 14,7, 30,2, 56,3, 68,5, 78,11, 89,5, 110,6, 117,4, 119,6, 133,22, 133a,22, 139,8, 167,7, 170,2, 172,5, 184,10, 189,7 (par opp. à vandue s. f.), 201,15 (par opp. à vandue), 204,10, 215,10 (par opp. à eschange), 229,8, 248,5, 255,6.
 - Sg. à valeur coll. (trad. mil. 13e s.) *1b,24.
 - Loc. verb.
- faire don de "abandonner gratuitement (à qn) la propriété de (qch)" (1258/9) 93,8-9, 94,8;
- [Fig. étymol. ayant une valeur de renforcement] doner par don "abandonner (à qn) la propriété de (qch), de manière purement gratuite" (1259-1265), 88,3, 105,3, 174,3, 186,4; doner pour don "id." (1264) 170,2.
- 2. Par méton. "ce qu'on a abandonné gratuitement à qn (sur qch)" (1263) 161,12 ([un abbé et un prieur] demandent raison en la proprieté dui don de l-iglise).
- **3.** Par restr. [souvent en liaison syntagmatique avec collation/-m ou presentacion] "droit de faire un don (d'un revenu ecclésiastique)" (1249-1269) 22,19 (de cele dite chapelerie je deteng lo don tant comme je viverai), 164,10, 238,3, 239,4,5, 240,4, 241,4, 242,3, 242a,5.

⁽²⁴⁾ V. Chambon, à paraître, b.

⁽²⁵⁾ Cf. Chambon 2000.

Bibl. – GdfC (ne distingue pas 1 et 2; Ø 3); TL (ne distingue pas 1 et 2; Ø 3); FEW 4, 138b, DONUM (1 non défini; Ø 2, 3); TLF (1 depuis Passion; 2 depuis Roland; Ø 3).

Cette réécriture n'a nécessité qu'un petit nombre de légères retouches: à peine plus d'une vingtaine.

Certaines sont des opérations structurelles obligatoires: (1) corriger le lemme en choisissant la forme non marquée comme forme de citation; (2) indiquer la catégorie grammaticale du mot et son genre; (3) séparer plan de l'expression et plan du contenu; (4) introduire, entre parenthèses, une description plus économique du plan de l'expression; (5) supprimer les formes fléchies régulières en vertu du principe de séparation des niveaux; (6) introduire la notation morphologique 'I' (= première déclinaison des substantifs masculins) dans le souci de ne perdre absolument rien des informations de l'article qu'on réécrit; (7) placer les indications relatives au plan du contenu entre guillemets; (8) décrire les sens au moyen de définitions; (9) ordonner les acceptions et emplois dégagés (10) en les reliant, quand cela est possible, par des indicateurs.

D'autres opérations sont conjoncturelles (de nature factuelle): (11) sous 1, spécifier un emploi particulier qui vaut la peine d'être relevé (valeur de collectif) et (12) deux emplois en locutions; (13) dégager le sens 2; (14) préciser le sens 3 (don s'applique toujours à une chapellenie, un canonicat, une prébende)⁽²⁶⁾; (15) éliminer la référence à 67,7 qui nous paraît erronée et (16) celle à un faux du 15^e siècle (hors synchronie); (17) corriger ce qui nous a semblé constituer une erreur d'édition («otroié» et non «otroie» en 6,5, sous 1).

Enfin, d'autres retouches sont des opérations structurelles souhaitables, mais optionnelles: (18) décrire sommairement les principales liaisons syntagmatiques (c'est un moyen de fonder la description sémantique); (19) relever les cas où le co-texte rend manifeste des oppositions paradigmatiques (on met en évidence, sous 1, le fait que *don* s'oppose à *vandue* et à *eschange*); (20) introduire des datations selon la technique du *FEW*; (21) fournir des exemples sélectionnés, un par acception (on sait que les exemples facilitent l'assimilation des définitions; ils sont aussi un moyen de permettre au lecteur d'exercer rapidement son contrôle); (22) introduire des références à *Godefroy*, *TL*, *FEW* et *TLF*, ce qui permet de

⁽²⁶⁾ Il est préférable pour le glossairiste d'en dire trop plutôt que trop peu (ce sera au *DEAF* de décider sur un corpus plus large si la référence à un revenu ecclésiastique est pertinente ou non, diatopiquement ou diachroniquement marquée ou non).

mettre en relief l'apport propre du glossaire (le sens 3), mais aussi certaines imperfections criantes de la lexicographie générale (*Godefroy* et *TL* ne distinguent pas 1 et 2; *FEW* ne définit pas 1): on fait ainsi dialoguer glossairistique et lexicographie générale.

Une fois retouché, l'article joue mieux, nous semble-t-il, les deux rôles qu'on est en droit de lui assigner: 1/ il aide davantage le lecteur, car il dit quelque chose (et quelque chose de relativement précis) sur le sens; 2/ il apporte une petite pierre à la description de l'ancien français et à la description diachronique du français. On peut espérer que cette pierre est suffisamment bien taillée pour qu'elle soit employée telle quelle par le *DEAF* ou pour la réfection du *FEW*. En tout cas, si l'on accepte l'idée que la glossairistique est une étape indispensable dans le processus de l'élaboration lexicographique/lexicologique, l'utilisabilité d'un glossaire par la lexicographie "en grand" devient la principale pierre de touche de sa qualité. C'est pourquoi nous avons légèrement dépassé (cf. les opérations 18, 19, 20, 22) le niveau de traitement du *Petit Robert* et donné un tour légèrement plus lexicologique à notre article.

7. Conclusion

Il est permis de conclure de manière optimiste. En effet: ce qui rend tant de glossaires médiocres, ce ne sont pas des défaillances individuelles dans la compréhension des textes, mais, pour l'essentiel, des lacunes structurelles touchant les méthodes et les techniques élémentaires de la description lexicographique et de la description linguistique en général. Or, ces méthodes sont connues et faciles à acquérir (cf., pour ne citer qu'un manuel, le meilleur à notre sens, Haensch et al. 1982). Encore faut-il se persuader, pour pouvoir progresser, que confectionner un glossaire, c'est faire acte de lexicographe. Si la connaissance intime du texte et la familiarité pratique avec la langue dans laquelle il est rédigé contribuent certainement à porter un glossaire à l'excellence, elles ne suffisent jamais, hélas! à le rendre simplement correct.

Nous croyons, d'autre part, que se poser un niveau seuil est la meilleure façon de rendre la rédaction d'un glossaire intéressante pour le glossairiste. La confection de pures listes de formes (comme dans l'article doner) n'est guère une tâche captivante. Écrire "don" pour gloser don n'a pas de quoi donner goût au travail, et n'aide pas non plus à progresser en sémantique lexicale. Vérifier sur un grand nombre de substantifs masculins la flexion mur/murs peut difficilement apparaître comme une besogne exaltante. S'obliger à ignorer qu'on a mis la main sur la première

attestation de *donation* relève d'une forme d'ascèse intellectuelle qui pourrait décourager un débutant. En revanche, la rédaction d'un glossaire lexicographiquement décent oblige à se poser et à résoudre une foule de petits problèmes linguistiques simples, mais fondamentaux. Nous croyons encore qu'il existe une possibilité de transformer la glossairistique, d'une lexicographie balbutiante, inachevée et inconsciente d'elle-même qu'elle est trop souvent, en une école de "microlinguistique".

Nous sommes même persuadé que ce n'est que de la sorte qu'on pourra donner à la confection des glossaires une place plus digne dans la recherche scientifique et redorer, en quelque sorte, le blason de la glossairistique. Ce n'est qu'à ce titre, nous semble-t-il, que cette pratique souvent obscure peut devenir passionnante.

Université de Paris-Sorbonne

Jean-Pierre CHAMBON

Références bibliographiques

- Baldinger, Kurt, 1990. «Splendeur et misère des glossaires (à propos de nouvelles recherches rabelaisiennes)», in: id., Études autour de Rabelais, Genève, 1990, 19-38.
- Barbiche, Bernard / Chatenet, Monique (dir.), 1990. L'Édition des textes anciens, XVI^e-XVIII^e siècle, Paris, Association Études, loisirs et patrimoine.
- Bouquiaux, Luc / Thomas, Jacqueline M. C., 1976. Enquête et description des langues à tradition orale, 2e éd., 3 vol., Paris, SELAF.
- Brunel, Clovis, 1926-1952. Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale, 2 vol., Paris, A. et J. Picard.
- Buridant, Claude, 1991. «En passant par le *Glossaire des glossaires du moyen français*. Les glossaires des éditions de textes de moyen français et l'élaboration du *Dictionnaire de moyen français*: essai d'analyse critique», *RLiR* 55, 427-478.
- Buridant, Claude, 1993. «Glossaire révisé d'Erec en prose», TraLiPhi 31, 211-250.
- Buridant, Claude, 1999. «Proposition de protocole pour la confection de lexiques de français préclassique», *Le Français préclassique* 6, 115-133.
- Chambon, Jean-Pierre, 1996. «Touches régionales dans Colin qui loue et despite Dieu en ung moment a cause de sa femme (Tissier 2)», ZrP 112, 387-400.
- Chambon, Jean-Pierre, 1997. «L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata», LALIES. Actes des sessions de linguistique et de littérature 17, 7-31.
- Chambon, Jean-Pierre, 1998. «Pour une révision du glossaire de *Saül le furieux* (éd. Forsyth)», *RLaR* 102, 341-353.
- Chambon, Jean-Pierre, 2000. «Un événement dans la lexicographie occitane: la publication du *DOM*», *RLaR* 104, 439-458.

- Chambon, Jean-Pierre, à paraître a. «Après le Dictionnaire des régionalismes de France: bilan et perspectives», in: Martin Gleßgen / André Thibault (éd.), La Lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France. Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg, PUS.
- Chambon, Jean-Pierre, à paraître b. «Actualité de la lexicographie occitane: à propos d'un dictionnaire récent», RLaR.
- École nationale des chartes, Groupe de recherches «La civilisation de l'écrit au Moyen Âge», 2001-2002. Conseils pour l'édition des textes médiévaux, 3 fascicules, Paris
- Foulet, Alfred / Speer, Mary Blakely, 1979. On Editing Old French Texts, Lawrence, Regents Press of Kansas.
- Goddard, Ives, 1987. «Leonard Bloomfield's Descriptive and Comparative Studies of Algonquian», in: Robert A. Hall Jr. (éd.), Leonard Bloomfield. Essays on his Life and Work, Amsterdam / Philadelphie, J. Benjamins, 179-217.
- Haensch, Günther / Wolf, Lothar / Ettinger, Stefan / Werner, Reinhold, 1982. La lexicografía. De la lingüística teórica a la lexicografía práctica, Madrid, Gredos.
- Kleiber, Georges, 1978. Le Mot «ire» en ancien français (XIe-XIIIe siècles). Essai d'analyse sémantique, Paris, Klincksieck.
- Lepage, Yvan G., 2001. Guide de l'édition de textes en ancien français, Paris, Champion.
- Martin, Robert, 1985. «Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire», in: Anthonij Dees (éd.), Actes du IV^e Colloque international sur le moyen français, Amsterdam, Rodopi, 87-118.
- Martin, Robert, 1997. «Les "normes" du *DMF* (Dictionnaire du moyen français)», in: Bernard Combette, Simone Monsonégo (éd.), Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIIIe Colloque international sur le moyen français, Paris, Didier Érudition, 297-305.
- Martínez-Gil, Victor, coord., 2001. L'edició de textos: història i mètode, Barcelone, Universitat Oberta de Catalunya.
- Möhren, Frankwalt, 1997a. «Unité et diversité du champ sémasiologique l'exemple de l'Anglo-Norman Dictionary», in: Steward Gregory, David A. Trotter (éd.), De Mot en mot. Aspects of Medieval Linguistics. Essays in Honour of William Rothwell, Cardiff, University of Wales Press, 127-146.
- Möhren, Frankwalt, 1997b. «Bilan des travaux lexicologiques en moyen français, avec un développement sur la définition», in: Bernard Combette, Simone Monsonégo (éd.), Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIIIe Colloque international sur le moyen français, Paris, Didier Érudition, 195-210.
- Möhren, Frankwalt, 1997c. «Édition et lexicographie», in: Martin-Dietrich Gleßgen / Franz Lebsanft (éd.), Alte und neue Philologie, Tübingen, Niemeyer, 153-166.
- Monfrin, Jacques, 1974. Documents linguistiques de la France (série française), I. Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne, Paris, CNRS.

- Montigny, S., ms. «Critique des glossaires établis par Clovis Brunel pour *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale*» (travail de séminaire, DEA de Langue française, Université de Paris-Sorbonne).
- Pfister, Max, 1993. «Rapport sur l'état de la recherche en lexicologie médiévale dans le domaine occitan [1976-1986]», in: Giuliano Gasca Queirazza (éd.), Atti del secondo Congresso internazionale della Association internationale d'études occitanes, Turin, 923-954.
- Pfister, Max, 1997. «L'avenir de la recherche lexicographique de l'ancien occitan», in: Stewart Gregory, David A. Trotter (éd.), De Mot en mot. Aspects of Medieval Linguistics. Essays in Honour of William Rothwell, Cardiff, University of Wales Press, 161-171.
- Pfister, Max, 2000. «Überblick über die altokzitanische Lexikologie 1986-1998», in: Angelica Rieger (éd.), Okzitanistik, Altokzitanistik, Provenzalistik. Geschichte und Auftrag einer europäischen Philologie, Francfort, Peter Lang, 73-96.
- Roques, Gilles, 1981. «À propos d'éditions récentes de textes en moyen français. Problèmes et méthodes en lexicologie médiévale», in: Marc Wilmet (éd.), Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français, Bruxelles, 3-21.
- Roques, Gilles, 2003. Compte rendu de École des chartes 2001-2002, t. 3; *RLiR* 67, 598-599.
- Roques, Mario, 1926. «Établissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux», *Romania* 52, 243-249.
- Stimm, Helmut, 1975. «Rapport sur l'état de la recherche en domaine occitan. Lexicologie médiévale», in: Colloque international sur la recherche en domaine occitan (28, 29, 30 août 1974, Béziers), Montpellier, Centre d'estudis occitans (Universitat de Montpelhièr III), 39-57.